



01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le **6 juillet 2015** à 19:00 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse, et à laquelle étaient présents :

Sont présents à cette séance :

Siège	#1	-	Roger	Caron
Siège	#3	-	Normand	Poulin
Siège	#4	-	Joey	Veilleux
Siège	#5	-	Claude	Mathieu
Siège	#6	-	Laurier	Poulin

Sont absents à cette séance :

Siège #2 - Nelson Poulin

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame France Veilleux agit comme secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance, récite la prière d'usage et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2015-07-130

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

05.01 - Contrat de visibilité saison 2015

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Rapport Recyc-Québec

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

07.01 - Démissions de 2 pompiers

07.02 - Adoption règlement numéro 376-15 en matière de prévention des incendies

08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

08.01 - Borne arrachée

08.02 - Soumissions pavage (Rue du Collège)

08.03 - Demande de réduction de vitesse aux approches de

l'intersection des routes 275 et 14e Rang à St-Benjamin

08.04 - Demande d'aide financière pour redressement des infrastructures routières locales

08.05 - Remplacement du débimètre

08.06 - Subvention - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal

09 - LOISIRS-TOURISME

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Indicateurs de gestion 2014

11.02 - Déclaration des régions en regard du prochain pacte fiscal

11.03 - Programme des travaux compensatoires de Québec

11.04 - Réorganisation du réseau des Offices d'habitation du

Québec

12 - LÉGISLATION

13 - VARIA

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 3 mars 2014 soit adopté.

ADOPTÉE

2015-07-131

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Dispense de faire lecture du procès-verbal du 1er juin, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme dudit procès-verbal, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal du 1er juin soit adopté.

ADOPTÉE

2015-07-132

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

Liste des comptes payés entre le 1er juin 2015 et le 30 juin 2015 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés, chèques #6591 à #6660 inclusivement pour un total de déboursés de \$216,388.63 ainsi que les dépôts salaires #508186 à #508230 pour un total de \$15,574.29 en salaires nets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Madame Martine Boulet fait la lecture de la correspondance reçue.

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du **6 juillet 2015**. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil.

- Tournoi de golf bénéfice du 150e anniversaire de Lac Etchemin
- Demande du Club de Golf de Saint-Benjamin
- Plaintes concernat entretien rues, rangs et bâtiments

2015-07-133 05.01 - Contrat de visibilité saison 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le contrat de visibilité pour la saison 2015 soit renouvelé avec le Club de Golf de St-Benjamin au coût de \$325.00 plus taxes pour réserver un espace publicitaire de 12 X 36 au tertre de départ. Le paiement sera fait après réception de la facture du Club de Golf de St-Benjamin.

ADOPTÉE

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

Suivi des dossiers pour la collecte sélective des matières recyclables.

2015-07-134 06.01 - Rapport Recyc-Québec

Le rapport de la municipalité sur les compétences en matières de collecte sélective des matières recyclables pour l'année 2014 ainsi que le rapport de l'auditeur ont été déposés par la directrice générale sur le portail du régime de compensation de Recyc-Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil accepte les rapports transmis à Recyc-Québec pour l'année 2014.

ADOPTÉE

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Suivi des dossiers en sécurité incendie et sécurité publique.

2015-07-135 07.01 - Démissions de 2 pompiers

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil accepte les démissions de M. Cédric Lamontagne et de M. Ghislain Grondin comme pompiers au niveau du service incendie de St-Benjamin.

ADOPTÉE

2015-07-136

07.02 - Adoption règlement numéro 376-15 en matière de prévention des incendies

CONSIDÉRANT QUE le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Etchemins est en vigueur depuis le 15 juillet 2006;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q. c. S-3.4), le Schéma et ses actions ainsi que les plans de mise en œuvre du Schéma adoptés par chacune des treize (13) municipalités imposent à ces dernières certaines obligations en matière de prévention des incendies;

CONSIDÉRANT QUE parmi ces obligations dont celles faites par l'action 3 du Schéma, les municipalités doivent adopter le programme de mise à niveau de la réglementation municipale qui sera proposée par la MRC pour une réglementation uniforme à l'échelle de la MRC des Etchemins en matière de prévention des incendies;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins, par la résolution numéro **2015-06-34** de son conseil, propose un modèle de règlement uniformisé en matière de prévention des incendies, conformément à l'action 3 du Schéma;

CONSIDÉRANT QU'IL est opportun et avantageux pour la Municipalité de Saint-Benjamin et pour ses citoyens de favoriser la diminution des risques d'incendie et d'améliorer la protection incendie sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin adopte le règlement numéro 376-15 en matière de prévention des incendies.

ADOPTÉE

08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

- Feuilles de temps des employés des travaux publics
- Tableau suivi des travaux de voirie

2015-07-137

08.01 - Borne arrachée

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la borne arrachée par la niveleuse de la Municipalité au coin du terrain de M. Pierre-Luc Lamontagne soit réinstallée aux frais de la Municipalité de St-Benjamin dès que le pavage sera fait dans la rue.

ADOPTÉE

2015-07-138

08.02 - Soumissions pavage (Rue du Collège)

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les soumissions suivantes pour les travaux de pavage, soit:

ENTREPRENEUR	PRIX	TPS	TVQ	TOTAL
Pavages Abénakis Ltée	MG-20, 360t à \$15.45 EB-14, 510t à \$96.00	\$2 726.10	\$5 438.56	\$62 686.66
Pavages Sartigan Ltée	MG-20, 335t à \$13.50 EB-14, 461t à \$118.22	\$2 951.10	\$5 887.44	\$67 860.46
Construction BML, Division Sintra	MG-20, 430t à \$21.45 EB-14, 485t à \$105.60	\$3 021.98	\$6 028.84	\$69 490.32

CONSIDÉRANT que la soumission de Pavages Abénakis Ltée est la plus basse et est conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à la majorité des conseillers présents :

QUE la soumission de Pavages Abénakis Ltée soit acceptée.

ADOPTÉE SUR DIVISION

Le conseiller Joey Veilleux s'inscrit contre cette proposition.

2015-07-139

08.03 - Demande de réduction de vitesse aux approches de l'intersection des routes 275 et 14e Rang à St-Benjamin

CONSIDÉRANT QUE malgré le fait qu'un feu clignotant a été installé en 2005 à l'intersection de la route 275 et du 14e rang, nous subissons toujours des pressions de la part de nos citoyens pour rendre ce secteur plus sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs accidents se produisent à chaque année, dont quelques accidents mortels au cours des dernières années et que le 1er juillet dernier une collision entre deux véhicules a fait 5 blessés dont un enfant avec des blessures très sérieuses;

CONSIDÉRANT QUE depuis la fermeture de la station d'essence à cette intersection, l'éclairage est largement diminué et la topographie des lieux fait en sorte qu'il est difficile de prévoir que le feu clignotant annonce l'entrée d'un village;

CONSIDÉRANT QUE l'arrivée de l'autoroute à Beauceville est un changement majeur qui a augmenté considérablement la circulation sur le 14e Rang et la nouvelle bretelle d'accès à St-Simon augmentera encore davantage la circulation sur ce tronçon de route;

CONSIDÉRANT QUE les critères justifiant la nécessité de revoir la sécurité de cette intersection sont devenus évidents;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE DEMANDER au Ministère des Transports de réduire la vitesse aux approches de cette intersection et d'ajouter de l'éclairage pour rendre ce secteur plus sécuritaire pour les usagers de ces routes;

QUE copie de la présente résolution soit transmise au Centre de services de Lac-Échemin, à la Direction Régionale de Chaudière-Appalaches ainsi qu'à M. Robert Dutil, Député de Beauce Sud.

ADOPTÉE

2015-07-140 08.04 - Demande d'aide financière pour redressement des infrastructures routières locales

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

2015-07-141 08.05 - Remplacement du débimètre

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le remplacement du débimètre soit autorisé et que M. Stéphan Mimault soit mandaté pour en superviser l'installation selon les informations reçues.

ADOPTÉE

2015-07-142 08.06 - Subvention - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de \$14,000.00, conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

09 - LOISIRS-TOURISME

Suivi des activités à venir au niveau des loisirs.

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Suivi des dossiers en urbanisme.

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

Suivi des dossiers finances et des rapports financiers.

2015-07-143

11.01 - Indicateurs de gestion 2014

Les indicateurs de gestion 2014 ont été déposés au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire tel que requis par la Loi et remis aux membres du conseil lors de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil accepte les indicateurs de gestion 2014.

ADOPTÉE

2015-07-144

11.02 - Déclaration des régions en regard du prochain pacte fiscal

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

CONSIDÉRANT QUE 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPUYER la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;

DE DEMANDER à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités

vers l'autonomie des municipalités et des MRC;

- une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

ADOPTÉE

2015-07-145

11.03 - Programme des travaux compensatoires de Québec

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de la Justice du Québec parraine l'organisme le YMCA par le Programme des travaux compensatoires ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme s'adresse à des citoyens adultes qui ont reçu une amende suite à une infraction à une loi du Québec, un règlement municipal ou une loi fédérale ;

CONSIDÉRANT QUE certains citoyens sont dans l'impossibilité de payer leurs amendes selon les options disponibles et peuvent compenser leur dette en travaillant pour des organismes sans but lucratif qui sont partenaires du programme;

CONSIDÉRANT QU'il est offert à la Municipalité de St-Benjamin d'être accrédité au Programme des travaux compensatoires de Québec ;

CONSIDÉRANT QU'à l'occasion certain(e)s citoyen(ne)s de la Municipalité de St-Benjamin peuvent être appelé(e)s à participer à ce programme ;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de St-Benjamin demande au YMCA d'être accrédité afin d'être reconnu comme organisme d'accueil pour que ses citoyen(ne)s puissent avoir accès au Programme des travaux compensatoires de Québec ;

QUE Mme France Veilleux directrice générale, soit autorisé(e) à signer, pour et au nom de la Municipalité de St-Benjamin le formulaire de demande d'accréditation au Programme des travaux compensatoires de Québec.

ADOPTÉE

2015-07-146

11.04 - Réorganisation du réseau des Offices d'habitation du Québec

Le Regroupement des Offices d'habitation du Québec suggère de faire une démarche de réflexion sur la base du territoire de la MRC où se situe notre Office municipal d'habitation ainsi que du territoire couvert par le Centre de services auquel notre Office municipal d'habitation est associé.

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation de Saint-Benjamin fait déjà faire sa gestion par le directeur général du Centre de services de Saint-Georges et que le Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation est satisfait;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes à l'heure des regroupements des organismes, qu'il faut renforcer l'informatisation des processus de gestion en logement social, qu'il faut accorder plus d'autonomie aux Offices d'habitation;

CONSIDÉRANT QUE notre territoire est déjà desservi par le Centre de services de Saint-Georges qui regroupe les 3 MRC, soit Beauce Sartigan, Les Etchemins et Robert-Cliche qui totalisent 626 logements;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Normand Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin appuie le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Benjamin auprès de la MRC des Etchemins dans leur proposition d'unir la Beauce au complet par Centre de services soit les MRC Robert-Cliche, Beauce-Sartigan et Les Etchemins.

Pour ce faire, nous souhaitons qu'il y ait sur ce conseil d'administration de la nouvelle structure administrative, au moins un membre représentant chaque MRC, des termes de deux ans maximum, afin qu'il y ait une rotation des municipalités représentées. Afin de fournir un service de qualité pour les gens concernés, deux locataires devraient également siéger sur ce conseil.

ADOPTÉE

12 - LÉGISLATION

Suivi des politiques et règlements. Aucun dossier en cours.

13 - VARIA

- Revêtement extérieur bâtiment déphosphatation. La brique est retenue comme revêtement extérieur du bâtiment de déphosphatation.
- Le varia demeure ouvert.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ouvre la période de questions au public et répond à leur demande.

2015-07-147

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 20h40.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet
Veilleux,
Mairesse

France
Directrice générale & sec.-trés.

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet, Mairesse